

LE TAM

Avril 2022

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°38

voirie

OUVRAGES D'ART, UN PATRIMOINE À ENTREtenir

budget

Année 1
du Projet de territoire

Page 6

projet

Ligne ferroviaire Bordeaux-Tulle
améliorer nos trajets

Page 22

culture

La tête dans les étoiles

Page 28



Dans un contexte inédit, le mois de mars marque le premier tiers du mandat. Deux premières années synonymes de crise sanitaire Covid, pendant lesquelles les confinements et les distances sociales ont altéré, abîmé les relations humaines et institutionnelles. L'incertitude sur la suite de la pandémie demeure encore et se double du contexte international marqué par la guerre en Ukraine, qui conduit elle aussi à des bouleversements dans notre quotidien, questionnant le monde de demain et la place de l'Europe dans celui-ci.

À court terme, la solidarité avec le peuple ukrainien s'impose et je tiens à saluer les nombreuses actions collectives en ce sens.

Le budget 2022 s'établit lui aussi dans un contexte particulier avec l'impact du sinistre BorgWarner. Outre la casse sociale et économique liée à la décision inique de fermeture du site, les conséquences sur la fiscalité économique sont importantes et conduisent à une baisse significative des recettes. Même si un nouveau projet industriel est en cours de finalisation avec la reprise du site de BorgWarner, la montée en régime de ce dernier sera loin de compenser les pertes de recettes.

Aussi, il a été décidé d'engager des actions dans plusieurs directions avec pour objectif la préservation des capacités d'investissement de Tulle agglo. Celles-ci sont détaillées dans la rubrique "budget" du présent Tam ; elles concernent principalement un recours à l'emprunt soutenu eu égard aux taux encore bas et un appel exceptionnel et limité concernant le levier fiscal.

L'action communautaire déclinant le projet de territoire s'inscrit dans ce contexte difficile. Elle est d'autant plus importante pour construire, avec les communes membres et les partenaires institutionnels, l'avenir du territoire et de ses habitants. À son échelle, l'agglo engage des actions fortes en direction de l'enjeu énergétique et de la rénovation de l'habitat. En juin prochain, la Maison de l'Habitat deviendra le guichet unique pour conseiller les propriétaires dans le maquis des aides et des travaux permettant l'amélioration des conditions de vie et des économies d'énergie.

C'est avec ce même objectif de maîtrise des coûts de la collecte et du traitement des déchets, mais également d'une action positive en matière environnementale avec le recyclage des déchets, que s'engage une réflexion sur l'indispensable développement du tri sélectif. Cela va nécessiter de revoir les modalités actuelles de collecte puis d'engager des investissements conséquents en matériel et véhicules et ce, dès cette année.

Tulle agglo poursuivra son engagement quotidien au service du plus grand nombre.

Michel Breuilh

Président de Tulle agglo



.16



.13



.25



.28



.8

actualités **P. 04**

Nouveau dortoir Maison des Enfants. Campus Connecté. Ateliers de conversation. Le SCoT suit son cours. Ateliers maman-bébé. Solidarité avec Madagascar. La Maison de l'Habitat en travaux. Entrée à 2 € au centre aqua. Un numéro vert pour les parents. Changement d'adresse en quelques clics. Tous en chœur ! Territoire en concert. L'Escatrail revient.

économie **P. 10**

Une offre foncière attractive. Rencontre conseillers numériques. Des entreprises sur les ZA. Un nouveau parking ZA Cueille. Nouvelles installations à Initio.

portrait **P. 12**

Jumeaux et plus.

paroles de... **P. 13**

Les gagnants de J'innovenvrai.

décryptage **P. 14**

ANC, les bons tuyaux au quotidien.

dossier **P. 16**

Ouvrages d'art, un patrimoine à entretenir.

projet **P. 22**

Bordeaux-Tulle, améliorer notre mobilité.

communes **P. 24**

Un nouveau lotissement à Saint-Mexant. Fun Color Run à Seilhac. Journée de l'environnement à Favars. Nouvelle édition de Bald'Ôc Tula. Nouveaux sites internet pour les communes. Nouveau personnel de santé à Saint-Hilaire-Peyroux. Artisanat d'art à Pierrefitte.

environnement **P. 36**

Et si nos jardins devenaient zéro déchet ? Energies renouvelables : feuille de route. Le compostage en développement. Audit énergétique pour les bâtiments publics. Des forêts durablement gérées.

culture **P. 28**

Médiathèque : la tête dans les étoiles. OTI : la saison estivale en point de mire.

tribunes **P. 30**



Un nouveau dortoir à la Maison des Enfants

En février, des travaux de réaménagement (pour un montant de 41 000 € TTC) ont eu lieu à la Maison des Enfants afin d'offrir plus de confort à la section des Bizounours. Pour cela, l'entrée et l'accueil ont été repensés : mise en place de portes coulissantes (plus pratique avec des poussettes) et déplacement de l'accueil (à gauche en rentrant). L'ancien espace rattaché à la section des Bizounours a été transformé en dortoir, insonorisé et rénové.



CAMPUS connecté

Et si vous repreniez vos études ?

Comment reprendre ses études sans changer de vie (ou presque) ? Le Campus Connecté Tulle Corrèze accueille non seulement les néo-bacheliers mais aussi des personnes en reconversion professionnelle. Ses locaux rénovés et équipés à neuf sont situés au cœur du campus dans le quartier de Souilhac à Tulle. Tout au long de leur parcours, les apprenants du Campus Connecté sont encadrés par un tuteur dédié et profitent d'un suivi individuel et collectif. Bonus, ils ont accès aux mêmes avantages que tout autre étudiant (restaurant universitaire ou encore BU). Si vous avez un projet en la matière, venez à la rencontre de Sylvain, le tuteur du Campus Connecté. Il vous proposera un rendez-vous sur mesure pour vous conseiller et vous orienter vers des formations proposées en distanciel. ■

Renseignements et inscriptions à tout moment de l'année :
Sylvain Domenger - 06 49 46 00 84
campus.connecte@tulleagglo.fr



EN BREF

Ateliers de conversation

La saison 2022 des ateliers de conversation bat son plein à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer ! Organisés 2 fois par mois, le vendredi à 17h, ils s'adressent à toutes les personnes n'ayant pas le français pour langue maternelle. Si parler français est compliqué pour vous et que vous souhaitez échanger dans cette langue avec d'autres, ces ateliers sont faits pour vous ! Pas des cours de langue, mais juste des moments sympatiques de discussion sur des sujets simples de la vie courante.

Infos + :

À la médiathèque intercommunale Éric Rohmer, avenue Winston Churchill 19000 Tulle, 05 55 20 21 48, gratuit, programme sur www.mediathèque.tulleagglo.fr

aménagement

Le SCoT suit son cours !

Document obligatoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Projet d'Aménagement Stratégique est en cours d'élaboration. Les ateliers organisés autour de la démographie, de l'économie, du commerce, de l'habitat et des enjeux paysagers et environnementaux ont permis de dresser une première esquisse de l'armature de notre territoire. Dans quel but ? Donner une spécificité et une identité propre à chaque commune ou groupe de communes afin de connaître les orientations à privilégier pour l'avenir.

Dans les prochaines années, le pôle central (Tulle) se doit d'être conforté et les 2 pôles-relais (Seilhac et Corrèze) consolidés. Il s'agit ensuite d'assurer une qualité de vie des communes rurales par un cadre préservé, un maintien des services et des équipements de proximité. Enfin, tendre vers un développement maîtrisé des communes rurales sous influence périurbaine pour conserver une harmonie sur le territoire et que chaque commune occupe une place à part entière. ■

EN BREF



L'engagement n'attend pas le nombre des années

Engagés et acteurs de la solidarité, voilà qui caractérise bien les Copains du Monde de Tulle, jeunes bénévoles du Secours Populaire. Lucille, Mélika, Aïyana, Emircan, Rayn, Alysée, Manelle et Camille sont élèves de 5^e des collèges Victor Hugo et Clémenceau et se retrouvent un vendredi sur deux au siège du Secours Populaire, rue Maurice Caquot, pour imaginer et concrétiser plusieurs actions de solidarité en faveur des "Enfants de Madagascar". Depuis 25 ans, cette association œuvre sur le terrain pour soutenir l'éducation et l'autonomie alimentaire des populations de ce pays parmi les plus pauvres du monde. Les jeunes se sont engagés pour collecter des fonds afin de soutenir la création d'une école maternelle en brousse. Toute la bande de copains vous propose deux rendez-vous à ne pas manquer :

- **dim. 1^{er} mai** de 14h à 17h aux Écuries du Petit Cézarin à Naves pour des balades à poney.
- **dim. 15 mai**, à Gimeil-Cascades : le matin randonnée jusqu'à la chapelle de Braguse ; l'après-midi randonnée patrimoniale guidée par Monsieur le Maire dans le bourg.

Plus d'infos :

**Secours Populaire Français
Fédération de la Corrèze
40 bis, rue M. Caquot à Tulle
05 55 20 37 38 - www.spf19.org**



Petite enfance

Des ateliers Maman-bébé

Le CCAS de la Ville de Tulle remet en place en 2022 un atelier "Maman-bébé, un temps pour respirer", animé par Iris Bugl, thérapeute. Objectif ? Sortir de l'entre-deux, se détendre, souffler, être écoutée, s'exprimer, partager avec d'autres mamans, faire une pause dans le quotidien ou développer le lien avec son enfant. ■

**Tous les mardis jusqu'en décembre, de 14h à 16h, dans les locaux de Peuple et Culture, 36 avenue Alsace-Lorraine.
Infos : ccas@ville-tulle.fr
05 55 21 73 18 ou 06 08 30 63 24.**

2

C'est le montant en euros de l'entrée au centre aqua le mardi après-midi (hors vacances scolaires) si vous arrivez avant 17h45 ! Une offre spéciale mise en place à la rentrée de septembre 2021 pour toute la saison 2021-2022 ! Pas mal non ?



habitat

La Maison de l'Habitat en travaux

Les travaux de la Maison de l'Habitat ont démarré ! Prévus pour durer quelques semaines, ils vont transformer l'ancienne banque rachetée par Tulle agglo, 2 rue François Bonnelye à Tulle. Ce bâtiment, dont l'ouverture est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2022, permettra de regrouper en un lieu unique les services et permanences en matière de rénovation et d'amélioration de l'habitat. Réfection des sols, peinture, réaménagement des espaces... Les aménagements programmés sont nombreux pour rendre ce lieu chaleureux et adapté aux futurs services publics qui s'y trouveront.

Une seule porte pour tous vos projets ! L'objectif de la Maison de l'Habitat est de rendre compréhensibles et accessibles toutes les aides publiques existantes sur le territoire, mais également d'accompagner les habitants dans leurs démarches de A à Z. Ainsi, Soliha et La SELI, les deux opérateurs du territoire pour l'OPAH et l'OPAH-RU, effectueront des permanences, tout comme le CPIE

pour l'Espace Conseil France Rénov'. Cette structure sera donc le guichet unique pour toutes les questions relatives à l'habitat (achats, travaux, aides financières...) et à la rénovation énergétique. Accessible à tous, elle offrira un service public local, neutre et gratuit : accueillir, informer et accompagner tous les habitants de l'agglo qu'ils soient propriétaires, locataires ou encore investisseurs, souhaitant mener à bien un projet d'amélioration ou d'accession. Les demandeurs de logement social pourront également y enregistrer leur demande sur le Service National d'Enregistrement (SNE). Ce projet est soutenu financièrement par l'État, dans le cadre du dispositif national France Relance, sur les crédits DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), pour un montant de 520 000 € (comprenant l'achat du bâtiment, les travaux et l'équipement des locaux). ■

Retrouvez l'ensemble des aides disponibles en matière d'habitat sur www.aides-habitat.agglo-tulle.fr,

dÉcRyPtage

BUDGET 2022 : ANNÉE 1 DU PROJET DE TERRITOIRE

Premier budget du projet de territoire, la maquette financière 2022 de Tulle agglo se veut ambitieuse notamment avec une enveloppe de 10M€ d'investissements nouveaux sur le budget principal, soit plus de 3 M€ supérieur à la moyenne du mandat précédent. Décryptage...

Le Projet de territoire, adopté en début d'année 2022, est ambitieux. L'ensemble des conseillers communautaires ont tenu à prendre en compte les aspirations des habitants et des élus locaux pour construire une feuille de route à la hauteur des attentes et des enjeux à venir. C'est particulièrement le cas en matière d'environnement et de transition écologique et d'attractivité (économie, santé, emplois, formation...).

Cette politique ambitieuse pousse Tulle agglo à stabiliser ses finances afin d'investir et d'assumer des coûts de fonctionnement plus importants, dans un contexte tendu : crise sanitaire (baisse des recettes fiscales économiques), augmentation des fluides (+ 525 000 € de dépenses), fermeture de BorgWarner (- 500 000 € de recettes), baisse des dotations de l'État (- 100 000 €)...

Ces choix, de maintenir les services à la population, de renforcer l'action en faveur de la solidarité territoriale (création d'un fonds de ruralité de 100 000 €), d'impulser une dynamique économique (850 000 € investis) et de préserver notre environnement (4 M€ investis au titre de la collecte et de la valorisation des déchets), ont conduit la collectivité à augmenter d'un point le taux de taxe du foncier bâti, après onze ans de stabilité des taux d'imposition, le portant de 5,55 à 6,55 % et générant une augmentation des recettes de 500 000 €.

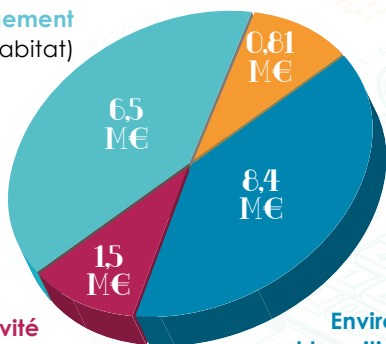
Cela permet également d'anticiper et d'amorcer la prise de nouvelles compétences : transports scolaires (dont le service sera effectif en septembre 2023) et gestion des eaux pluviales urbaines (+ 250 000 € de dépenses en 2022). ■



Dépenses d'investissement

(tous budgets confondus)

Aménagement
(voirie, habitat)



Attractivité
(développement économique, agriculture, tourisme, enseignement supérieur et campus)

Environnement et transition écologique
(collecte et valorisation des déchets, assainissement, cellule opérationnelle rivières)

Cadre de vie et solidarité

(lecture publique, centre aqua, petite enfance, équipements sportifs et supra-communaux, offre de santé, mobilité)

D'où vient l'argent ?

22,6 M€ Impôts et taxes

8 M€ Dotations de l'État

7,2 M€ Subventions

6,2 M€ Produits des services

5,7 M€ Emprunt



Betty Dessine

Vice-présidente en charge des Finances et des Affaires générales

Les chiffres clés

8,3 M€

CADRE DE VIE ET SOLIDARITÉ

(lecture publique, centre aqua, petite enfance, équipements sportifs et supra-communaux, offre de santé, mobilité, SDIS, MIC)

8,5 M€

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

(collecte et valorisation des déchets, assainissement, cellule opérationnelle rivières, transition écologique et énergétique)

33,2 M€

= total des dépenses de fonctionnement

(tous budgets confondus : principal, zones d'activités, assainissement, parking, aménagement éco)

16,1 M€

= total des dépenses d'investissement

(tous budgets confondus : principal, zones d'activités, assainissement, parking, aménagement éco)

3,6 M€

Remboursement des emprunts

572 €

= dette par habitant

Montant de la dette par habitant

Garantir une santé financière saine, c'est assumer nos choix

"Pendant de nombreuses années, nous étions sur une forme de stabilité de nos ressources financières. Ce n'est plus le cas aujourd'hui notamment avec la baisse des dotations de l'État et la perte des recettes fiscales liées à la fermeture de BorgWarner. Aussi, afin de garantir la santé financière de notre agglomération, pour maintenir la qualité de nos services et continuer à investir pour notre territoire, nous devons stabiliser nos dépenses par un véritable travail de maîtrise des coûts de fonctionnement et actionner le levier fiscal même si cette décision est lourde à prendre. Nous avons collectivement des ambitions à travers le Projet de territoire, créé par l'ensemble des 43 communes, de ses élus et de ses habitants. Ce projet nous engage, il est chiffré. Pour 2022, un montant de 10 M€ d'investissements est programmé. Pour parvenir à les financer, il nous faut passer par un effort collectif mais un effort mesuré. Le levier fiscal sur lequel se sont positionnés les conseillers communautaires est la taxe pour le foncier bâti avec une augmentation d'1 point, soit un passage de 5,55 à 6,55 %. Concrètement cela représente une hausse de 10 à 20 euros/an pour un propriétaire d'un logement avec une valeur locative moyenne. Grâce à cet effort collectif et aux actions combinées, nous pourrions ainsi supporter les charges en augmentation et mener à bien notre Projet de territoire au service du développement de toutes les communes de notre agglomération." ■



Petite enfance

Un numéro vert pour les jeunes parents corréziens

Actif depuis le 3 janvier dernier, le numéro vert 0 800 119 120 s'adresse aux futurs et jeunes parents corréziens pour prévenir et promouvoir la santé durant les 1 000 premiers jours de l'enfant. Un dispositif rare en France expérimenté pendant toute l'année 2022 !

L'INFO EN +

Le Pôle Petite Enfance de Tulle agglo soutient cette initiative qui s'insère parfaitement dans le cadre de son engagement pour un environnement sain et de son statut de crèche pilote pour l'élimination des perturbateurs endocriniens en Corrèze. Retrouvez un livret spécial jeux avec conseils, astuces et recettes pour une vie saine et sans toxique : agglo-tulle.fr/les-publications/jouer-tout-naturellement

Des questions à gogo. Que vous soyez futurs parents ou jeunes parents, les questions fusent concernant son (futur) enfant ou les bonnes habitudes à adopter. Quel biberon utiliser ? Quel type de couches privilégier ? Y a-t-il des produits à bannir dans la maison ? Pour vous répondre, une équipe de professionnels et de conseillers expérimentés formés aux enjeux de prévention en santé environnementale précoce est de l'autre côté du combiné. L'association OSE (Objectif Santé Environnement) menée par le docteur Ragnar Weissmann est à l'origine de ce projet, en collaboration avec Jennifer Osés, de la plateforme Évidence Santé, et en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine.

L'importance des 1 000 premiers jours. Le message est de plus en plus martelé : l'environnement précoce oriente le capital santé ! La période des 1 000 premiers jours, de la conception jusqu'aux 2 ans de l'enfant, est déterminante pour son développement. C'est pourquoi, l'objectif de l'association et de l'ARS est de diffuser des messages de prévention via l'expérimentation de ce numéro vert. La volonté est aussi et surtout d'apporter des réponses personnalisées, directes, rassurantes et fiables, car

validées scientifiquement, aux jeunes couples désirant avoir un enfant, aux femmes enceintes et parents avec de jeunes enfants.

Quels sont les conseils dispensés ? Les futurs ou jeunes parents sont dans l'attente d'éclairages sur certains enjeux et de solutions concrètes à mettre en œuvre au quotidien. C'est bien là toute la plus-value du numéro vert. Les conseillers et les parents pourront notamment échanger sur les nombreux polluants présents dans l'environnement du bébé. Tous les thèmes peuvent être abordés : alimentation (ustensiles, vaisselle), nettoyage (produits d'entretien, pesticides domestiques), maison et bricolage (écrans, parfums, bougies, ameublement, literie, ventilation...), hygiène et beauté (cosmétiques, parfums, exposition au soleil...), puériculture bien sûr (couches, doudous, jouets, babyphones...), textiles, allergies ou encore des problématiques spécifiques au territoire, comme l'exposition au radon. ■

Contact : Vous pouvez appeler le numéro vert 0 800 119 120 (appel gratuit), du lundi au vendredi de 9h à 19h. Un répondeur est à votre disposition les soirs et week-ends.

EN BREF



administration

Changer d'adresse en quelques clics

Suite à un déménagement ou avec l'arrivée de la fibre, votre adresse peut changer. Seule obligation légale : le changement de l'adresse sur votre carte grise. Pour ce faire, le site service-public.fr propose un outil en ligne facile d'utilisation permettant d'informer plusieurs organismes publics et privés simultanément : caisses de sécurité sociale et de retraite, EDF, Pôle emploi, CAF, impôts ou encore service des cartes grises. Munissez-vous de vos documents importants avant de démarrer (liste à retrouver sur le tuto des Bains Douches Numériques). Attention, cette démarche doit être faite pour chaque personne physique. Cependant, ce service ne permet pas de prévenir la totalité des organismes ayant besoin de connaître votre nouvelle adresse.

Pensez à le faire pour : votre fournisseur de téléphonie/internet, syndicat des eaux, assurances, mutuelle, employeur, banque, abonnements de presse écrite, satellite, services de livraison... En revanche, aucune obligation de renouvellement de carte d'identité, passeport ou permis de conduire.

Pour vous aider pas à pas dans vos démarches, retrouvez le tuto dédié des Bains Douches Numériques de Tulle : bdn-tulle.fr/changement-adresse/

Besoin d'aide pour votre changement d'adresse ? Contactez les Bains Douches Numériques, place Martial Brigouleix / 07 64 52 57 90 ou les Maisons France Services à Corrèze, Sainte-Fortunade et Seilhac. ■

SPORT

L'Escatrail revient !

En 2019, le Tulle Athlétique Club (TAC) organisait le premier Escatrail à Tulle, un trail urbain qui mettait à l'honneur la spécificité de la ville aux 7 collines, ses escaliers ! 230 coureurs s'étaient alors réunis, pour se confronter aux plus de 1 000 marches de la cité préfectorale, à la lumière de leurs frontales. Après deux années de COVID, l'Escatrail revient le 11 juin 2022. Au programme de cette deuxième édition, toujours deux distances (9 et 15 km) et des frontales pour affronter chemins et marches dans une bonne ambiance. Le Tam annonce d'ores et déjà sa participation. Il paraît que les escaliers, c'est bon pour la santé et les fessiers...

Plus d'infos :
<http://wordpress.tulleac.fr/escatrail-urbain>



Tous en chœur !

L'association des ChœurS du Pays de Tulle revient en 2022 avec 4 représentations de la messe de Requiem de Mozart ! Œuvre typique et incontournable du classicisme viennois, son orchestration, sobre, austère, et sa tonalité en ré-mineur en renforcent la gravité et la transparence. "Voir les sons" comme certains "goûtent les mots" ou "sentent les couleurs" est une dimension musicale vers laquelle veut tendre l'association. Cette œuvre ultime de Mozart sera interprétée, sous la direction de Jacques Baudoin, par le chœur mixte des ChœurS du Pays de Tulle et 4 solistes invités : Camille Soularue (soprano), Élisabeth Jean (mezzo-soprano), Martial Andrieu (ténor) et Édouard Portal (basse). Ils seront accompagnés par un ensemble instrumental composé de Sophie Le Bouteiller (pianiste), Laurent Bourreau (pianiste), Alban Guyonnet (timbales) et Franck Théaudin (trombone). Pour révéler visuellement l'intensité des émotions exprimées par ce Requiem, un concept inédit d'habillage lumineux sera mis en place dans chaque lieu de concert. ■

Tulle, Cathédrale Notre-Dame, 10 et 11 juin, 20h30

Brive, église des Grottes de Saint-Antoine, 24 juin, 21h

Ussel, église Saint-Martin, 25 juin, 21h



ZONES d'activités

Une offre foncière attractive et variée

Tulle agglo compte dans son patrimoine pas moins de 26 zones d'activités réparties sur 17 communes ! Certaines d'entre elles sont dites stratégiques, d'équilibre ou encore de proximité. Toutes participent à l'économie du territoire et à son rayonnement.

Maillons essentiels de la vie économique du territoire, les zones d'activités représentent près de 3 000 emplois, soit 1 sur 6 dans l'agglomération. Leur restructuration, intervenue en 2017, avait pour objectif une meilleure visibilité de l'offre afin de cibler au mieux les besoins des porteurs de projets qui souhaitent s'installer, en fonction de leur activité. Trois typologies ont ainsi été identifiées sur le territoire : zones de proximité, d'équilibre et stratégiques.

Les zones de proximité. Le territoire en compte 9 réparties sur 8 communes. Elles abritent des activités plutôt tournées vers l'artisanat, les services, le commerce ou encore l'agriculture. De petite taille, elles n'accueillent pas plus de 5 entreprises ou comptent au global une dizaine d'emplois. Elles ont un rayonnement local, généralement à l'échelle communale ou supra-communale. Certaines sont actuellement complètes, d'autres bénéficient encore de foncier disponible, telle la Roche Condou à Clergoux.

Les zones d'équilibre. Elles sont au nombre de 10 sur 7 communes, ont un rayonnement intercommunal grâce à la proximité d'axes routiers importants et comptent entre 10 et 40 emplois. Pour certaines d'entre elles, près de 20 entreprises y sont installées et proposent une activité économique tour-

née vers l'artisanat, la petite industrie ou encore le commerce. Aujourd'hui, de l'immobilier est par exemple disponible à la ZA de la Solane à Tulle. De son côté, la ZA de Saint-Augustin est notamment tirée par la locomotive Nexton, entreprise du numérique en plein développement. Une parcelle y reste disponible. Enfin, la dernière-née des ZA, celle de Gare de Corrèze, date de 2020 : plusieurs lots y sont disponibles.

Les zones stratégiques. D'envergure plus importante (plus de 7 hectares et plus d'une vingtaine d'entreprises), le territoire en compte 7 : Les Alleux I et II à Favars et Saint-Mexant, La Geneste à Naves, La Montane à Eyrein et Saint-Priest-de-Gimel, Mulatet à Tulle et Sainte-Fortunade, Cueille et Tulle-Est à Tulle. Industrie ou artisanat productif y sont à l'honneur. Particulièrement attractive, la ZA Tulle-Est construite récemment a vu l'installation effective de 4 entreprises, tandis qu'un projet a été acté début mars sur un 4^e terrain. Deux lots restent ainsi à commercialiser. Aux Alleux II à Saint-Mexant, du foncier est encore disponible alors que des bâtiments sont en cours d'installation à l'image de Cessac Emballages (voir Tam n°37). ■

Retrouvez toutes les caractéristiques des zones d'activités sur agglo-tulle.fr.

L'INFO EN +

Vous souhaitez développer une activité ou vous installer sur le territoire ?

Contactez le Pôle éco de Tulle agglo au 05 55 20 75 00 (ou 68 46) ou par mail à poleeco@tulleagglo.fr



médiation numérique

Première rencontre pour les conseillers numériques corréziens

Le 16 mars, près de 40 participants se sont réunis dans les bâtiments du Pôle bois à Tulle pour la première rencontre corrézienne de la médiation numérique. Depuis quelques années, les besoins ne cessent de grandir. Que ce soit pour le travail, les démarches administratives ou les loisirs, le numérique devient de plus en plus indispensable pour chacun d'entre nous. Pour aider la population à être plus autonome dans ces usages, plusieurs solutions existent en Corrèze. Associations, médiathèques, points d'accueil numérique ou maisons France services, chaque Corrézien peut aujourd'hui trouver un endroit à proximité de chez lui pour se faire accompagner par un conseiller/médiateur numérique. Afin de permettre à tous ces acteurs de se rencontrer, l'association CorTech Territoire numérique, en partenariat avec

la Société Hydro-Electrique du Midi (SHEM, groupe ENGIE) et en lien avec la Préfecture de la Corrèze, le Département de la Corrèze et HUBIK (Hub de Nouvelle-Aquitaine pour un numérique inclusif), a décidé d'organiser un après-midi d'échange. L'objectif était d'entamer un travail sur plusieurs thématiques importantes : réflexion sur un réseau départemental, identification des acteurs sociaux autour de la médiation numérique, mise en place d'outils pédagogiques communs, méthodes de communication pour toucher les publics les plus éloignés du numérique, travail sur les bonnes pratiques pour faciliter les échanges avec les publics étrangers... ■

Numérique, besoin d'aide ? Bains Douches Numériques de Tulle,
1 place Martial Brigouleix - 07 64 52 57 90
www.bdn-tulle.fr - contact-bdn@cortech.fr

Stationnement

Nouveau parking à Cueille

Pour répondre à la fréquentation de cette zone d'activité très commerciale, Tulle agglo a souhaité proposer de nouvelles solutions de stationnement gratuit. Ainsi, un parking est en cours d'aménagement rue du Docteur Ramon (face au magasin Action). Sur une surface totale de 1 810 m², il proposera 41 places de stationnement. Les travaux, qui ont débuté au 1^{er} trimestre 2022 avec la création de la plateforme, se termineront au printemps après la pose d'un enrobé sur l'ensemble du parking. Le coût du chantier s'élève pour Tulle agglo à 31 400 € HT. ■

EN BREF

entreprises

De nouvelles installations à Initio

Focus sur 3 entreprises installées récemment à l'hôtel d'entreprises Initio afin de bénéficier de services personnalisés pour mieux grandir.

C2 XPLORE

Christian Flandrinck et Christine Kaltenbrunner, ingénieurs en mécanique et ex-employés de BorgWarner, ont conçu PonGo, une unité de bivouac tout terrain totalement autonome qu'ils souhaitent commercialiser dès aujourd'hui. Entièrement modulable et personnalisable, il contient : couchage 2 adultes et un enfant, douche solaire, frigo de 73L, système de filtration d'eau, réchaud double feux compact, prises USB, panneaux solaires...

Contact : 06 95 84 79 51
contact@c2xplore.fr
www.c2xplore.fr

Tintin Ramoneur

Plombier chauffagiste de formation et artiste dans l'âme, Stéphane Tintignac combine ses compétences et savoir-faire et propose : ramonage bois/gaz et dépannage plomberie, mais aussi fabrication de mobiliers et objets de décoration à partir de matières recyclées (bidons, palettes, outils...).

Contact : 06 03 16 00 30
stephanetintignac@gmail.com

Denis Alamome

Denis propose aux agriculteurs, collectivités locales, associations ou coopératives agricoles deux types de prestations : accompagnement de projets dans l'agroécologie ; formations sur les conduites d'élevage, la production de myrtilles sauvages et l'accompagnement vers l'agroécologie.

Contact : 06 66 54 98 59
denis.alam@laposte.net

Retrouvez toutes les entreprises sur : initio-tulle.fr

189

C'est le nombre total d'entreprises présentes sur les 26 zones d'activités de Tulle agglo, toutes zones confondues (stratégique, équilibre et de proximité). Cela représente près de 2 400 emplois, avec en top 3 des zones ayant le plus d'emplois :

- ZA Cueille (380 emplois/37 ent.),
- ZA Mulatet (369 emplois/22 ent.) à Tulle et Sainte-Fortunade,
- ZA La Geneste à Naves (363 emplois/8 ent.).

JUMEAUX ET PLUS

L'asso qui facilite la vie des parents de multiples

En France, plus de 17 naissances sur 1 000 sont multiples (jumeaux, triplés ou plus). Pour les parents, il s'agit souvent d'un bouleversement apportant son lot de joie mais aussi beaucoup d'interrogations et de stress.

C'est tout le sens de la réactivation de la section corrézienne de l'association Jumeaux et Plus depuis mi-2021 et qui rayonne en Creuse, Lot et Haute-Vienne. Objectif : faire se rencontrer les parents et les accompagner dans toutes les étapes-clés : grossesse, naissance, éducation... Mais aussi gérer le stress ou prévenir le burn-out parental. Pour cela, elle propose un suivi mensuel, un parcours d'ateliers spécifiques ou encore la mise à disposition à moindre coût de matériel (poussette, cosy, transat...) afin de leur faciliter la vie et les soulager financièrement notamment sur le 1^{er} âge. Aujourd'hui d'ailleurs, le matériel (qui doit être neuf pour des raisons de sécurité) manque pour que l'association fonctionne de manière optimale. Lucie Godbille-Truca, sa présidente, en appelle aux bonnes volontés des parents multiples pour rejoindre cette belle aventure et la pérenniser. Localement, les familles peuvent se retrouver tous les premiers samedis du mois de 14h30 à 17h30 ou sur RDV dans le local tulliste (31 avenue Raymond Poincaré).

Contact : 07 49 00 68 16
jumeauxplus19@gmail.com





VICTOIRE POUR CLOÉ, GWLADYS, MORGAN, ANIS, ROMANE, THOMAS ET TRISTAN.

défi

J'INNOVEENVRAI... LE POC REVISITÉ !

Mardi 22 mars, 146 jeunes de 5 établissements corréziens (Lycées Edmond Perrier et René Cassin de Tulle, CFA Bâtiment de Tulle, et collèges d'Objat et d'Allasac) étaient réunis à la salle de l'Auzelou pour participer à la nouvelle édition de la journée des défis de l'innovation, organisée par l'Association Limousin des Challenges.

Au programme, répondre aux défis lancés par 3 partenaires : Tulle aggro, Eyrein Industrie et La Petite Manu Textile. Six équipes ont planché sur celui de l'agglo : comment redonner vie à la voie du POC allant du campus (à Tulle) au pont de Peyrelevade (à Naves) ?

Après une journée de travail, de réflexion, d'échanges et de travaux pratiques, les 6 équipes en lice ont su faire preuve d'une belle imagination ! Et comme il faut un vainqueur, la team verte, composée de Cloé, Gwladys, Morgan, Anis, Romane, Thomas et Tristan, a su séduire le jury, grâce à une voie revalorisée tournée vers le sport nature, la préservation et la découverte de l'environnement.

Jeux écologiques en bois, parcours de santé, casiers de rangement, bancs solaires, tunnels culturels, toilettes sèches, sentier d'interprétation, hôtels à insectes, terrain de pétanque, aire de pique-nique, street art

avec peinture saine et écolo... Tout est pensé pour s'amuser tout en prenant soin de la nature... Chacun d'entre eux a remporté une carte de 20 entrées gratuites au centre aqua et 4 places pour les matchs du SCTC.

Les 40 autres participants qui n'ont pas démerité par leurs idées et leur travail ont aussi eu droit à une surprise. Ne reste plus qu'à mettre en pratique ces belles idées ! ■



assainissement non collectif

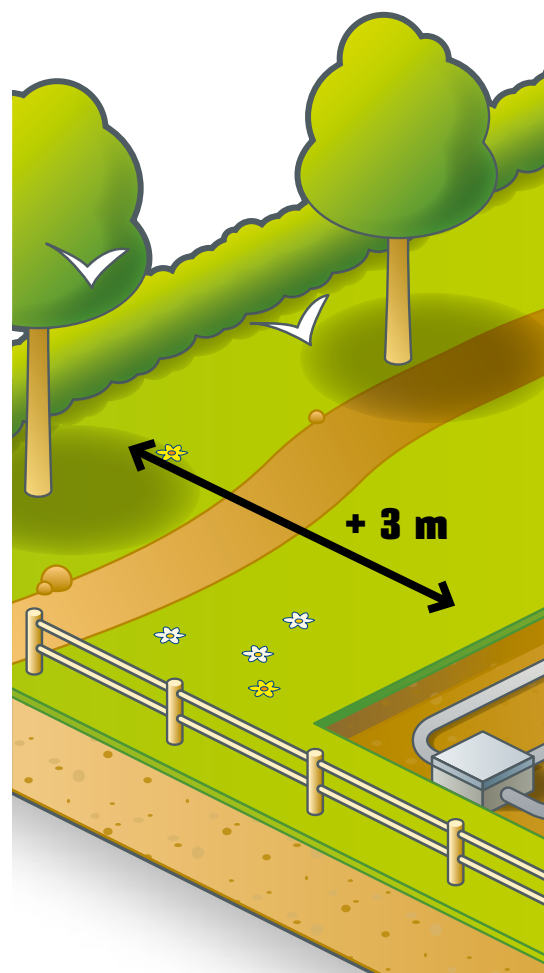
ENTRETIEN, VIDANGE... LES BONS TUYAUX AU QUOTIDIEN

L'assainissement non collectif (ANC) est un système qui récupère et traite sur place les eaux usées d'un foyer pour qu'elles ne polluent pas l'environnement. Pour ne pas perturber le bon fonctionnement de votre installation, il convient de prendre quelques précautions. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) vous délivre quelques bons tuyaux...

La collecte

La liste noire des rejets dans la filière

- Attention, il ne faut rien jeter dans les toilettes ou éviers reliés à un ANC, sauf du papier toilette... Sont notamment à bannir :
 - . Produits chimiques, pesticides
 - . Huile de vidange, peintures, vernis
 - . Diluants, désinfectants, blocs WC (sauf adaptés ANC)
 - . Médicaments, mégots, cendres, litière pour chat
 - . Restes de nourriture, huile de friture
 - . Pansements, protège-slips, préservatifs, cotons-tiges, mouchoirs
 - . Lingettes
- Ne pas rejeter d'eaux pluviales de toiture ou de drainage du terrain



L'INFO EN +

Rappel

Un contrôle visuel du bon écoulement des eaux usées dans la filière doit être effectué par l'occupant du logement 1 à 2 fois/an. Pour cela : bien laisser accessibles les regards de visite de la fosse et de l'épandage.

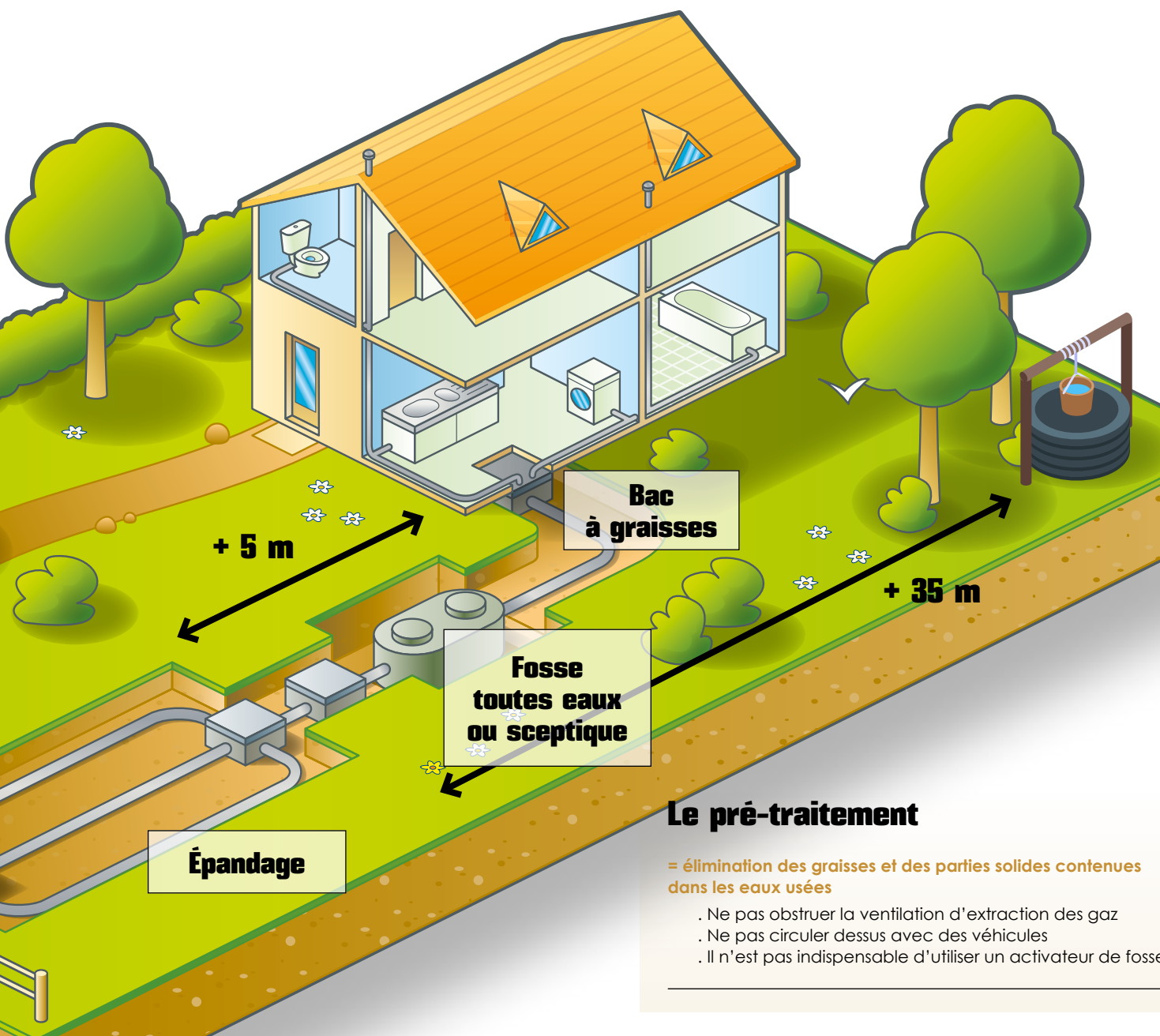
Remarque

La fosse toutes eaux ou septique avec le système d'épandage ou le filtre à sable est la plus classique des installations d'ANC. D'autres types existent : plus de 250 systèmes sont agréés.

Pour contacter le SPANC :

Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle - 05 55 20 67 07 - spanc@tulleagglo.fr





Le pré-traitement

= élimination des graisses et des parties solides contenues dans les eaux usées

- . Ne pas obstruer la ventilation d'extraction des gaz
- . Ne pas circuler dessus avec des véhicules
- . Il n'est pas indispensable d'utiliser un activateur de fosse

Le traitement

= épuration des eaux par l'action des micro-organismes présents dans le sol naturel ou reconstitué

- . Ne pas cultiver au-dessus (ex : jardin potager)
- . Ne pas planter dessus ou à moins de 3 m des végétaux (arbres) avec un système racinaire important ou des limites de propriété
- . Ne pas recouvrir d'un revêtement imperméable à l'air et à l'eau (ex. : enrobé ou piscine hors-sol)
- . Ne pas implanter à moins de 5 m des habitations et à moins de 35 m des sources d'eau potable

Et la vidange ?

Pour le bac à graisses :

- . Surveillance conseillée tous les 6 mois. Enlever les résidus flottants au moins 1 fois/an
- . Nettoyage à haute pression ou remplacement du pré-filtre de la fosse 1 à 2 fois/an

Pour la fosse :

- . Pas de fréquence obligatoire : tout dépend de la composition et du volume de la fosse. La boue ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse
- . Vous devez faire appel à un professionnel agréé pour la vidange. 1 justificatif de vidange est à présenter lors des contrôles du SPANC.

À noter : Les produits de vidange peuvent être traités sur la station d'épuration de Tulle-Mulatet.



LE TERRITOIRE COMPTE PLUS DE 200 OUVRAGES D'ART.



voirie

OUVRAGES D'ART, UN PATRIMOINE À ENTREtenir

Aussi petits soient-ils les ouvrages d'art constituent des maillons essentiels de nos infrastructures routières. Ponts, murs, tunnels... Ils fluidifient notre circulation, sécurisent les voies, raccourcissent les temps de déplacement... Bien moins visibles qu'une chaussée, ils méritent pour autant toute notre attention.

En 2018, l'impensable se produit. Le pont de Gênes s'écroule, faisant plus de 40 victimes et mettant au cœur de l'actualité l'état des ouvrages d'art et de facto leur entretien. En juin 2019, une enquête du Sénat alerte sur les risques liés à un manque de surveillance et d'entretien et met l'accent sur la méconnaissance des ponts des communes et de leurs groupements. En réponse à cela, l'État lance en 2021 le Programme National Pont dans le cadre de France Relance, soit une aide de 40 millions d'euros d'appui à l'ingénierie des collectivités. Une mobilisation de grande ampleur qui démontre les enjeux majeurs liés aux ouvrages d'art. Ces derniers constituent un patrimoine important des infrastructures et exigent, comme tout ouvrage public, un entretien régulier. Pour situer l'importance de ce patrimoine, en extrapolant à partir des

chiffres disponibles sur un échantillon représentatif, les ponts représentent en France près de 250 000 ouvrages, soit une valeur de remplacement de près de 150 Milliards d'euros, auxquels s'ajoutent les murs et les voiries.

Le maintien en état des ouvrages d'art constitue donc un impératif pour la sécurité des usagers et leur disponibilité est cruciale pour le maintien en service des voies de communication et la sauvegarde de l'activité économique. L'action préventive est toujours plus efficace et moins coûteuse que l'action curative. Mais lorsque cette dernière est inévitable, les dépenses nécessaires sont importantes.

À l'occasion de la réfection totale du pont Louisa Paulin à Tulle, le TAM a souhaité consacrer son dossier à ce patrimoine communautaire discret, mais conséquent. ■

AU SOMMAIRE

- .18** Les ouvrages d'art sur le territoire.
- .19** Interview de Jean Mouzat.
- .20** En chantier : le pont Louisa Paulin



SAINT-SALVADOUR



BAR

voirie

LES OUVRAGES D'ART SUR LE TERRITOIRE

En France, 90 % des ponts sont gérés par les collectivités. Selon l'enquête menée par le Sénat, au moins 25 000 d'entre eux sont en mauvais état structurel dont probablement 8 % des ponts des départements et 18 à 20 % des ponts des communes et de leurs communautés. Le patrimoine communautaire compte plus de 200 ouvrages d'art, pour certains importants (comme les ponts dans Tulle ou murs de soutènement des voies) et d'autres plus discrets (tels que les ponceaux et aqueducs).

Qu'est-ce qu'un ouvrage d'art ?

Dans le domaine routier, un ouvrage d'art est une construction de génie civil autre qu'un bâtiment qui permet d'assurer et/ou de protéger la continuité d'une voie de circulation. Il existe trois grands types d'ouvrages d'art : les ponts (qui comprennent également les buses), les ouvrages de soutènement et les tunnels (qui englobent également les tranchées couvertes).

Les ponts. Ouvrage permettant à une voie de circulation de franchir un obstacle naturel ou une autre voie de circulation, un pont routier est constitué de 4 parties principales : les abords et la zone d'influence de l'ouvrage (talus, chaussées, remblais contigus à l'ouvrage), les appuis et fondations, la structure porteuse (tablier qui porte les voies de circulation) et les équipements (dispositifs de collecte des eaux, garde-corps, trottoirs...).

Réfection du pont Lachaud à Tulle, en 2019

Suppression des poutres de rives, nouvelle dalle béton, corniches et garde-corps changés... Les travaux ont été d'ampleur pour cet ouvrage d'art dont la dernière rénovation complète datait de 1936, l'origine du pont remontant à 1831. Pour ces travaux de réhabilitation, Tulle agglomération a débouqué une enveloppe financière de 550 000 € et a également pu compter sur le soutien de l'État, à hauteur de 48 000 € (au titre de la DETR).

Les murs de soutènement. Ce sont des murs verticaux, réalisés pour l'essentiel en maçonnerie, qui se situent en bord de route et qui permettent soit de sou-

tenir physiquement la route, soit de la protéger des éboulements et glissements de terrain.

Bar, enrochement voie communale

Suite à un éboulement du talus de remblai de la voie d'accès au bourg de Bar, consécutif à une période de fortes précipitations, le Service Ingénierie et Aménagement (SIA) a procédé à la reconstitution du talus par la mise en œuvre de blocs rocheux. Réalisé en deux tranches, ce chantier s'est élevé à 30 000 € HT.

Corrèze, mur de soutènement route de Bouysse

Suite à l'éboulement du mur de soutènement de la voie, l'entreprise SIORAT mandatée par Tulle agglomération a dû procéder à la démolition complète de l'ouvrage existant et à sa reconstruction en maçonnerie de pierres. Une barrière en bois a été posée pour sécuriser le cheminement piéton. Coût des travaux : 75 800 € TTC.

Les ponceaux et aqueducs. Un ponceau est un ouvrage de petite taille de moins de 4 m d'ouverture, ne comportant que deux appuis et construit ordinairement sur un petit ravin, un ruisseau... L'aqueduc est un pont supportant un canal creusé ou construit pour assurer l'adduction de l'eau.

Exemple sur notre territoire : Saint-Salvadour, réfection du ponceau de Lospinat

Enjambant le ruisseau de Faureix, le ponceau a été entièrement repris suite à l'effondrement des buses. Des cadres en béton préfabriqués de 1,5 m x 2 m ont été posés et la chaussée a été reconstituée. Coût des travaux : 42 725 € TTC. ■



CORRÈZE

interview

OUVRAGES D'ART, UN PATRIMOINE À ENTREtenir



Jean Mouzat

Vice-président de Tulle agglo
en charge de la Voirie,
du Patrimoine communautaire
et des Travaux

Ces dernières années, deux ponts importants ont été entièrement refaits. Un gros investissement pour Tulle agglo sur les deux ouvrages situés sur la ville centre.

Effectivement après le pont Lachaud, c'est au tour cette année du pont Louisa Paulin. Mais ramener l'intervention de l'agglo à une position géographique est réducteur. Certaines interventions s'imposent à nous et l'enjeu sécuritaire qui en résulte pour les usagers. À Tulle, la typologie de la ville génère une multitude de ponts qu'il nous incombe d'entretenir ou de rénover lorsque cela est nécessaire. Sur d'autres communes, comme Corrèze ou Saint-Hilaire-Peyroux ce sont les murs de soutènement des voies... L'intervention de l'agglo se perçoit à l'échelle intercommunale et s'appuie sur le niveau d'urgence des réfections et sur les enjeux de mobilité et économiques qui s'y rattachent. Le pont Louisa Paulin était jusque-là utilisé à la marge, par des marcheurs et quelques habitants du quartier. L'ouverture du centre de santé et du campus universitaire entraîne un flot de voitures conséquent. L'action de l'agglo est donc cohérente au regard de la mutation du quartier réalisée et à venir (réfection de la tour de Souilhac).

Pourquoi le coût de réfection du pont est-il si élevé ?

Plusieurs raisons expliquent l'enveloppe d'1,2 M€. Il ne s'agit pas d'une réfection mais d'une déconstruction puis d'une reconstruction du pont avec des interventions de renforcement et de solidification des appuis sur les berges. Le chantier est particulièrement technique : il faut protéger la Corrèze afin d'éviter toutes pollu-

tions, perturbations et dégradations du milieu naturel et il faut sécuriser l'intervention des ouvriers et des riverains. Le pont se situe au cœur d'un quartier très vivant, passant. Il faut donc pouvoir conjuguer interventions, vie de quartier, nécessité de déplacement et sécurité des biens et des personnes. Les moyens mis en œuvre pour répondre à l'ensemble de ces exigences sont conséquents. Ajoutons à cela le coût des matériaux qui augmente... Ce chantier illustre parfaitement la nécessité de surveiller et entretenir les ouvrages d'art. La prévention et la surveillance annuelle permettent de réduire la facture en allongeant la durée de vie des ouvrages. Mais il arrive un moment où les infrastructures doivent inévitablement être remplacées.

Comment l'agglo entretient-elle ce patrimoine communautaire ?

Tulle agglo est compétente en matière de voirie depuis 2011 et chaque année, le service SIA (Service Ingénierie et Aménagement) de la communauté procède à des interventions sur ces infrastructures communautaires. De la même manière qu'il existe un programme pluriannuel d'investissement en matière de voirie, il en existe un pour les ouvrages d'art. Le service établit un planning d'intervention en fonction de l'état des structures et prévoit chaque année une enveloppe pour des interventions urgentes comme l'effondrement d'un mur suite à des intempéries par exemple. Pour l'entretien et la surveillance, le service s'appuie sur des relais locaux tels que les agents et élus communaux. ■

FOCUS

LE PONT LOUISA PAULIN

**Le pont Louisa Paulin enjambe la Corrèze à Tulle,
entre le Centre Culturel et Sportif et le Centre Municipal de santé.
Il permet d'accéder au parking du campus sur l'ancienne voie du POC.
Dès le mois d'avril, il fera l'objet d'une réfection totale.**

Ancienne propriété de la SNCF jusqu'en 1970, l'ouvrage, désormais partie intégrante d'un quartier qui s'est fortement développé, présente aujourd'hui une corrosion et une dégradation importantes nécessitant son remplacement rapide.

Le nouveau pont sera élargi pour accueillir un trottoir d'1,40 m sur un seul côté. Au cours du premier trimestre 2022, la nouvelle charpente métallique et les éléments bétons ont été fabriqués en usine avant d'être acheminés sur zone. À partir de mi-avril et jusqu'à la Toussaint, le pont actuel sera déconstruit (50 tonnes de matériaux seront à retirer) tandis que le nouveau sera assemblé sur place et les piles existantes en maçonnerie seront renforcées par des micropieux forés. Les travaux de cet ouvrage d'art, qui est parmi les plus importants que compte l'agglomération dans son patrimoine, présentent une certaine complexité en raison de la protection nécessaire de la rivière.

Le chantier se décompose en quatre grandes phases.

Jusqu'au 19 avril.

Période de préparation.

Cette phase a débuté dès janvier 2022. Études géotechniques, création des plans, fabrication des pièces, préparation des réseaux d'électricité... Elle est essentielle au

bon déroulement du chantier. Ainsi, Enedis, via son sous-traitant INEO, effectue un travail préparatoire d'envergure avec le dévoilement des réseaux d'électricité (suppression et remplacement de câbles). Ce même travail sera reproduit après les travaux de reconstruction de l'ouvrage (nov-déc. 2022) afin d'établir définitivement les nouveaux réseaux.

Du 19 avril au 16 mai.

Déconstruction de l'ouvrage existant.

Au cours de cette phase, l'entreprise NGE déconstruit pièce par pièce le pont : décroûtage de l'enrobé, découpe des trottoirs, démolition des hourdis béton du tablier et des superstructures de l'ouvrage... Ce désossement se termine en point d'orgue mi-mai avec le grutage de la charpente existante et son démantèlement sur place (parking rue Pauphile).

Du 18 mai au 7 novembre.

Reconstruction de l'ouvrage.

Une fois l'ancien pont complètement enlevé, il convient désormais d'en construire un nouveau pour relier les deux rives. Durant plusieurs semaines, l'entreprise se concentre sur le renfort des appuis et des ouvrages d'accès, puis début août la nouvelle charpente est positionnée et à l'automne les équipements et finitions seront réalisés.

Réouverture du pont prévue le 7 novembre.



INFO +

Des travaux qui perturbent la circulation

L'ampleur des travaux et l'emprise du pont sur les deux rives engendrent des perturbations importantes de la circulation.

Du 19 avril au 4 novembre.

🚫 **Fermetures** pont et rue Louisa Paulin (de l'av. Alsace Lorraine jusqu'à l'intersection chemin de Gamot - rue Louisa Paulin)

🚫 **Stationnement interdit** rue Pauphile et parking Louisa Paulin

➡ **Sens unique** de circulation rue Pauphile, dans le sens avenue Malaquin > rue du 9 juin 1944.

Exception sortie côte du Monteil / parking F.J.T. (autorisation sens rue Pauphile - rue de l'Estabournie)

🟡🟢🔴 **Accès rue Louisa Paulin**

possible via rue Pauphile et chemin de Gamot. Mise en place d'un alternat par feux rue Louisa Paulin et chemin de Gamot. Obligation de tourner à droite en descendant du chemin de Gamot

16 / 17 mai et 5 août (grutage ancienne et nouvelle structures métalliques)

🚫 **Fermetures exceptionnelles** : rue Pauphile et chemin de Gamot (partiellement).



LE PONT LOUISA PAULIN ACTUEL, AVANT RÉNOVATION

L'impact sur la circulation

Retrouvez le détail des plans de circulation et de déviation mis en place sur :

www.agglo-tulle.fr/actualites/travaux-pont-louisa-paulin



mobilités

BORDEAUX-TULLE : AMÉLIORER NOTRE MOBILITÉ

À l'automne 2021, les agglomérations de Tulle, Brive et Périgueux, se sont unies pour financer une étude pour l'amélioration de la desserte ferroviaire et créer une association de promotion et de défense de la ligne Tulle - Brive - Périgueux - Bordeaux.

La création de la région Nouvelle-Aquitaine a positionné Bordeaux comme la capitale d'un vaste territoire de vie. Son accessibilité est donc devenue une priorité, tant pour les décideurs et l'activité économique, que pour les flux travail et étudiant. Jugée insatisfaisante au départ des gares de Tulle, Brive ou Périgueux, aussi bien en ce qui concerne le nombre de services que les temps de parcours (longue correspondance, ralentissements...), la liaison ferroviaire Bordeaux-Tulle pourrait être améliorée.

En s'unissant, les 3 agglos ont souhaité engager une étude afin d'éclairer la faisabilité technique et financière du projet d'amélioration de la desserte. L'objectif est de gagner 1 heure sur le meilleur trajet entre la métropole bordelaise et la gare la plus éloignée du bassin ; d'évaluer l'impact de l'amélioration des temps de parcours en termes de trafic (fréquentation et report modal), de bénéfices socio-économiques et environnementaux, de régénération simple de l'infrastructure et d'évolution des infrastructures ; d'intégrer l'évolution des modes de motorisation à l'hydrogène, alternative verte au train diesel et au tout voiture.

Afin de fédérer l'ensemble des acteurs (institutionnels, acteurs économiques, société civile...) dans cette démarche territoriale et pour assurer la promotion et la défense de cette ligne ferroviaire dont l'intérêt local a été démontré, les agglos ont créé une association dédiée. Les travaux menés dans le cadre de l'étude d'amélioration de la desserte seront ainsi remis à l'association qui reliaera la volonté des acteurs du territoire en faveur de cette ligne ferroviaire. ■

Affaire à suivre...

Frédéric Soulier

Président de la communauté d'agglomération du bassin de Brive

"Désenclavement des territoires par le train régional : une priorité ! La ville moyenne est la clé territoriale de la ruralité à la métropole régionale. Le projet de modernisation de la liaison ferroviaire pour se rendre à Bordeaux répond à l'ambition de l'aménagement et de l'attractivité de notre grand bassin de vie. Les agglos de Tulle, Brive et Périgueux ont décidé de porter d'une même voix la première pierre d'un schéma d'armature territoriale par le train régional. Une étude de faisabilité a été engagée pour nous permettre d'en mesurer les impacts économiques, techniques et financiers. Nous avons la volonté d'aller plus loin - même si c'est un bon début - que la simple régénération des performances de circulation des années 80, annoncée pour 2032. La priorité de notre désenclavement reste les trajets du quotidien, domicile-travail, avec la quête du service par les gains de temps de parcours. Notre action s'inscrit au côté et au soutien de l'État, de la SNCF et de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans une approche volontariste de notre territoire, qui est exclu du réseau ferroviaire des Lignes à Grande Vitesse." ■





Un axe ferroviaire stratégique pour notre territoire

Jacques Auzou

Président du Grand Périgueux

Permettre de se déplacer facilement sur de courtes mais aussi de longues distances, en désenclavant nos territoires, doit être notre leitmotiv. C'est un enjeu pour tendre vers le monde de demain. Pour cette raison, le Grand Périgueux a répondu immédiatement présent à la proposition de créer une association destinée à soutenir le développement de la ligne. Notre agglomération est d'autant plus concernée qu'elle est géographiquement au carrefour de ces villes, qu'il est indispensable de tout mettre en œuvre pour les relier dans un temps de parcours optimisé. L'association aura la tâche de proposer et de faire vivre un projet cohérent d'aménagement et de développement, de promouvoir le droit à la mobilité via le chemin de fer – cœur battant de l'histoire du progrès et de l'essor économique de notre territoire ! Les acteurs à mobiliser sont nombreux : SNCF, Région, collectivités, associations... Notre association doit dès à présent les fédérer, **pour porter de manière affirmée notre ambition.** ■



Michel Breuilh

Président de Tulle Agglo

Le désenclavement de nos territoires, sous toutes ses formes, reste une priorité visant à conforter les dynamiques de développement locales.

Les agglos de Brive et de Tulle, associées dans le même espace de contractualisation régionale ne pouvaient être que partenaires (avec celle de Périgueux) d'une étude concourant à vouloir diminuer significativement le temps de parcours vers la capitale régionale.

Au-delà, cette réflexion doit permettre de mobiliser **l'ensemble des partenaires et collectivités, concernés par ce projet.** ■



INFO +

Lors du rendu de cette étude, un partage d'information avec les collectivités disposant d'une gare sur l'axe Tulle-Ussel sera effectué par Tulle agglo au titre de l'aménagement du territoire (création d'un groupe de travail).

Dans ce cadre, l'amélioration des correspondances sur la ligne TER (Brive – Tulle – Ussel) devra être intégrée dans les éléments susceptibles d'être impactés par l'étude d'amélioration du temps de parcours avec la capitale régionale.

zoom sur l'actualité des communes de l'agglô

LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



Favars

18 juin : journée de l'environnement

Le samedi 18 juin 2022, dans le prolongement de la journée mondiale de l'environnement du 5 juin, la commune de Favars organise une journée de mobilisation pour la transition écologique et le développement durable. Préserver notre cadre de vie, agir activement pour demain, identifier les actions publiques, souligner le rôle important que nous avons toutes et tous dans la préservation de notre environnement, seront le fil rouge de cette manifestation.

Dans le cadre de cette journée, des ateliers et des animations seront mis en place notamment sur le tri alimentaire, le compostage, la collecte des déchets, la rénovation énergétique, les énergies vertes, la gestion de l'eau, la permaculture et des conférences sur la gestion d'une forêt entre autres. Vous pourrez aussi bénéficier d'une démonstration de greffage et d'un atelier de réparation de vélos. À 17h, un spectacle organisé par le club de théâtre du foyer de Favars clôturera la journée. Nous vous attendons nombreux le samedi 18 juin à partir de 10h à Favars. ■

L'INFO EN +

La commune de Favars organise un marché de printemps le 1^{er} mai ! Au programme : vide-greniers, démonstration de chiens de troupeaux, dressage, ferme pédagogique, poneys, stands commerçants et artisans, exposition d'art et littérature, randonnée, tournoi de foot pour les enfants et repas convivial.

Saint-Mexant

Un nouveau lotissement

La commune de Saint-Mexant propose un nouveau lotissement au lieu-dit Pompeyrie, dans le prolongement du lotissement existant. Saint-Mexant, idéalement située sur le "plateau", à proximité de Brive et Tulle et des axes autoroutiers, est une commune attractive. Elle propose des offres telles qu'un centre commercial, un pôle santé (médecin, ophtalmologiste, ostéopathe, orthophoniste, centre d'audition, pharmacie), une école offrant tous les niveaux de l'enseignement (maternelle et primaire) et un accueil cantine et garderie de qualité, ainsi que divers commerçants, artisans et associations.

Ce lotissement sera composé de 14 lots de diverses surfaces, allant de 1 000 à 1 500 m². La municipalité a souhaité concevoir un espace convivial, respectueux de l'environnement, ce que les futurs habitants retrouveront grâce à un plan de circulation sécurisé, la conservation d'un maximum d'espaces verts, d'une aire de jeux, d'un espace terrain de pétanque par exemple. ■

Les lots sont déjà disponibles à la vente. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Saint-Mexant : 05 55 29 30 03.

Fun Color Run à Seilhac



Entre amis ou en famille, l'association Enjoy Seilhac vous donne rendez-vous le 16 juillet pour la 1^{re} édition de l'Enjoy Color Fun Run ! Venez courir, marcher, décompresser et surtout vous amuser grâce à un circuit coloré de 5 km autour du Lac du Bournazel à Seilhac. Jets de poudre de couleur, Dj, animations, buvettes et restauration seront sur place.

Les jeunes de l'asso (moyenne d'âge 23 ans) ont tout prévu pour que vous passiez une journée inoubliable en leur compagnie. Alors à vos baskets et rendez-vous le 16 juillet dès 9h pour la course la plus colorée de l'année !!

Inscriptions : www.helloasso.com/.../enjoy-color-fun-run-2022.

Plus d'infos : www.facebook.com/enjoyseilhac

3

C'est le nombre de jours consacrés au festival Balad'oc Tula du 2 au 4 juin 2022, à Tulle. Bien que le programme soit en cours de finalisation, toute l'équipe vous garantit déjà une programmation éclectique et diversifiée. Du cinéma Le Véo au Jardin du Cloître, en passant par la médiathèque intercommunale ou encore la Manufacture d'accordéons Maugein, les rencontres promettent une belle découverte de la langue occitane. Plus d'infos sur : www.facebook.com/baladoctula ou sur agglo-tulle.fr

en ligne

De nouveaux sites internet pour les communes de l'agglo

Trois nouvelles communes de l'agglo ont bénéficié de l'accompagnement technique de Tulle agglo pour créer leur propre site internet. La commune de Saint-Salvador est désormais présente sur la toile depuis le mois de janvier tandis que Chameyrat et Chamboulive – déjà actives sur internet – ont choisi la solution gratuite proposée par l'agglo pour profiter d'un outil plus moderne et performant. Rendez-vous sur saint-salvador.fr, chameyrat.fr et mairie-chamboulive.fr pour connaître l'actualité de ces communes. ■

EN BREF



Saint-Hilaire-Peyroux

Un nouveau personnel de santé s'installe sur notre territoire

"Diplômée en 2019, j'exerce la profession de masseuse-kinésithérapeute depuis bientôt 3 ans.

Récemment installée à Saint-Hilaire-Peyroux, c'est tout naturellement que j'ai saisi l'opportunité d'y ouvrir mon propre cabinet. Cette aventure, qui signe un tout nouveau départ pour moi, est également un projet qui me permet de m'investir dans la vie de la commune. À travers mon travail, j'ai à cœur d'aider les Peyroussiens et habitants des alentours dans leurs soins, tout en mettant ma pierre à l'édifice pour dynamiser le village.

Depuis mars 2022, je suis donc heureuse de vous accueillir, du lundi au vendredi, dans mon nouveau cabinet installé près de la mairie.

Je souhaite remercier Madame le Maire et son équipe municipale, ainsi que les agents communaux, pour leur enthousiasme et leur aide dans la concrétisation de ce projet.

À très bientôt "

Emeline Schuller
Masseuse Kinésithérapeute
 14, place René Maury, bourg de Saint-Hilaire-Peyroux
 06 49 77 63 69



Pierrefitte

L'artisanat d'art à l'honneur

Pierrefittoise, Laurence Gekière est artisan d'art. Créatrice textile pour le monde de l'industrie, elle a découvert le travail de la terre aux Beaux-Arts. Elle y a appris le modelage de l'argile, le montage d'une pièce et la mise en forme. Elle cherche à représenter la féminité, les corps de femmes qui commencent toujours trop rondes d'où leurs noms, les Dondons. Son installation en Corrèze lui a permis d'apprendre les techniques de

fabrication d'utilitaires, la poterie, le tour et l'émaillage. Ces différentes techniques lui permettent de créer des petits bols à thé, des assiettes, des vases, des luminaires, appliques ou suspensions en céramique. Elle propose des développements de luminaires sur mesure. ■

Atelier de la Sapinière-Pierrefitte
Expo, vente, initiation poterie et tour.
laurence.gekiere@orange.fr
Instagram : draw.by.lo



PREMIERS BROYAGES DANS LES QUARTIERS PILOTES DE TULLE.

Déchets verts

Et si nos jardins devenaient zéro déchet ?

Depuis le 9 mars dernier, les quartiers de Virevialle et de Bellevue-Baticoop à Tulle ont été choisis comme quartiers pilotes en matière de gestion des déchets verts. Nouvelles techniques, nouveaux gestes et nouveaux services...

Une expérimentation menée par le Service Collecte et Valorisation des Déchets (SCVD) de Tulle agglo, avec le soutien de la Ville de Tulle.

L'INFO EN +

Des composteurs 400 litres et 600 litres sont disponibles dans les 6 déchetteries de l'agglo contre une participation de 25 ou 30 € (prix selon taille). Karine Henrion, animatrice prévention tri et maître-composteur, est à votre service pour vous expliquer comment transformer vos peaux de bananes et vos épluchures de carottes en or brun ! N'hésitez pas à la contacter au 06.37.24.14.25 ou sur karine.henrion@tulleagglo.fr

À l'automne dernier, Karine Henrion, animatrice prévention tri au Service Collecte et Valorisation des Déchets (SCVD) de Tulle agglo, a réalisé une enquête auprès des habitants de Virevialle et de Baticoop-Bellevue. Cette dernière portait sur la gestion des déchets verts et sur l'utilisation des 24 conteneurs de déchets végétaux disponibles dans le quartier.

Un service non adapté. Pour rappel, la ville de Tulle dispose historiquement, d'une centaine de conteneurs "verts" dont le but est de collecter les déchets de jardin afin de les valoriser sur la plateforme de compostage de Saint-Mexant. Mais les incivilités et mauvaises utilisations rendent la valorisation des déchets très compliquée. La qualité du compost est en effet conditionnée à la présence ou non de matières indésirables (pot de fleur, ficelles, sacs plastiques). À cela s'ajoutent des déchets végétaux difficilement transportables en l'état : "Normalement ce type de bacs doit accueillir des petits déchets verts type tontes, petites tailles, feuilles... développe Stéphanie Vallée, vice-présidente en charge de la Collecte des Déchets à Tulle agglo. Malheureusement en période de fête, nous y retrouvons des sapins de Noël, en période de taille, des troncs d'arbre, des souches... ou des très grosses branches. Seulement les camions qui collectent ne sont pas équipés pour broyer ce type de déchets. Cela génère des pannes et des incidents techniques qui mettent en danger les agents de la

collecte. Pour, in fine, ne pas être valorisé de façon optimale."

Et si on faisait autrement ? "La tonte, riche en azote, composée à 70 % d'eau est facilement valorisable in situ, explique Karine, l'animatrice. La technique du mulch (laisser la tonte sur place, coupée finement) est une solution simple et efficace pour enrichir notre sol. Les feuilles mortes, elles, se compostent très bien et, en paillage, protègent les plantes des écarts de température et leur apportent les nutriments nécessaires à leur croissance et leur bonne santé. Les branches, quant à elles, peuvent être broyées et utiliser en paillage." C'est pourquoi, depuis le 9 mars, après une réunion publique en février, le SCVD expérimente un nouveau service pour les habitants des deux quartiers : des opérations de broyage et un accompagnement au plus près pour valoriser chez soi ses déchets végétaux. Comment ? Il suffit de prendre contact avec l'animatrice. Ces opérations sont prévues les mercredis sur rendez-vous et pourront évoluer dans les mois à venir. En plus du service de broyage, l'animatrice, également maître-composteur, accompagne et conseille sur les différentes pratiques pour le retour au sol des matières organiques. ■

Cette expérimentation durera trois mois. Selon son succès, elle pourra être généralisée à tous les quartiers disposant de conteneurs déchets verts à Tulle.

énergie

Une feuille de route pour les énergies renouvelables

Pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, les objectifs pour le territoire de Tulle agglo sont de diminuer par deux les consommations énergétiques et de multiplier par 3,5 la production d'énergie renouvelable. À ce titre, une stratégie de développement des énergies renouvelables est en cours de réflexion par les instances de Tulle agglo. Celle-ci entend favoriser l'émergence de projets citoyens développés dans l'intérêt du territoire et de ses habitants et qui ouvrent majoritairement leur capital au financement collectif et leur pilotage aux acteurs locaux (particuliers, collectivités, développeurs professionnels).



Ainsi, en février dernier, les membres de la commission Transition écologique de Tulle agglo se sont retrouvés pour une journée d'ateliers. Objectif : mieux appréhender les potentiels, les confronter aux trajectoires à suivre à court, moyen et long termes poser les conditions actuelles d'approbation des projets et définir une stratégie modulable à moyen et long terme (2030 et 2050). Ces travaux seront soumis à l'approbation du conseil communautaire afin d'alimenter notamment la planification de l'aménagement de l'espace de notre territoire. Ambition : accompagner les premières réalisations concrètes dès 2022 ! ■

EN BREF



Le compostage en développement

Fin 2023, la loi impose de séparer nos biodéchets de cuisine, composés à 70 % d'eau, des ordures ménagères destinées à l'incinération. 30 % de nos poubelles domestiques peuvent devenir une source de matière organique. En 2022, le Service Collecte et Valorisation des Déchets de Tulle agglo met sur les rails plusieurs actions autour du compostage.

C'est le cas à l'IUT de Tulle où 4 étudiantes mènent un projet tutoré sur le gaspillage alimentaire et le système de compost. Un composteur collectif a été installé à l'extérieur de l'IUT et des bio-seaux sont à disposition des élèves dans toutes les salles de classe.

Par ailleurs, Tulle agglo souhaite expérimenter la mise en œuvre de sites de compostage partagé sur le territoire. Plusieurs communes ont d'ores et déjà répondu favorablement (Chameyrat, Espagnac, Favars, Le Lonzac, Naves, Orliac-de-Bar, Sainte-Fortunade, Tulle) et mettront à disposition le foncier. L'agglo, via son animatrice prévention-tri et maître-composteur, accompagnera le projet, prendra en charge le matériel et l'installation des composteurs. Objectif : créer non seulement du compost mais aussi de la convivialité !

environnement

Des forêts durablement gérées

Après avoir rencontré une quarantaine de propriétaires forestiers prêts à s'engager dans une gestion forestière durable en se regroupant au sein d'une association syndicale libre de gestion forestière, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) organise des réunions par micro-territoire à destination d'élus communaux pour expliquer les enjeux et les solutions proposées. Objectif : rencontrer les élus des 43 communes du territoire d'ici fin avril et constituer l'association d'ici la fin d'année. En parallèle, le CRPF propose un programme de formations pour les propriétaires permettant de connaître les bases de la gestion forestière autour, par exemple, des principes de la sylviculture durable.

Plus d'infos : Vincent Fidon (CRPF)
07 62 67 29 20.

50

C'est le nombre de bâtiments communaux et intercommunaux, sur plus de 80, qui ont déjà bénéficié d'un audit énergétique dans le cadre d'un groupement de commande initié par Tulle agglo. Objectif : engager des rénovations énergétiques et/ou des programmes d'économie d'énergie. La flambée du prix de l'énergie ne peut que conforter une telle réflexion.



médiathèque

La tête dans les étoiles

Juste ciel ! C'est un temps fort pour le moins exceptionnel qui s'annonce dans le réseau des médiathèques de Tulle aggro en avril, mai et juin. Expositions, ateliers, projections, conférences, soirée spéciale : l'astronomie se la raconte pour vous mettre une pluie d'étoiles dans les yeux.

L'INFO EN +

C'est tout un territoire qui est mobilisé autour de l'astronomie ! Des ateliers supplémentaires spécifiques sont organisés à destination des classes notamment à Naves et au Lonzac. L'Institut Médico-Éducatif de Sainte-Fortunade a réalisé des décors autour du thème de l'astronomie. Enfin, la Ressourcerie du Carnyx a eu la gentillesse de prêter à la MIER de nombreux éléments de décors et d'objets pour ses expositions.

La conquête spatiale, les étoiles, les planètes et autres trous noirs fascinent depuis toujours petits et grands. Récemment, l'engouement pour l'astronomie connaît même un rebond spectaculaire, notamment grâce aux aventures de Thomas Pesquet au sein de la Station Spatiale Internationale. C'est donc sur la vague de l'astronomie que le réseau des médiathèques de Tulle aggro a décidé de surfer et de vous embarquer pour les trois mois à venir. Objectif : faire prendre conscience de la Terre et de la place de l'Homme dans l'univers. Cet univers, dont le Big Bang serait à l'origine il y a 15 milliards d'années et qui appelle tant de questions. Le territoire a rendez-vous avec le ciel et les étoiles...

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : expositions, ateliers, conférences, réalité virtuelle, projection, temps d'observation ! Une programmation riche et variée dont, pour une fois, vous pourrez profiter tout en étant dans la Lune...

Alain Digard, directeur du réseau intercommunal des médiathèques, est particulièrement fier de proposer aux habitants du territoire un temps fort d'une telle envergure. "Notre programmation culturelle propose à tous d'arpenter le ciel ! Nous invitons le plus grand nombre à découvrir des photographies d'objets célestes prises à deux pas de chez vous, à fabriquer une astromobile, à prendre

part au célèbre vol de la mission Apollo 11 en réalité virtuelle, à se rapprocher du Soleil et des étoiles avec des instruments d'observation astronomique. À défaut d'un ciel sans nuages, des séances de planétarium nous entraîneront à parcourir les chemins célestes, les étoiles comme repères. Des conférences permettront de dialoguer et de partager la passion des astronomes à l'image de François Lachal, amateur confirmé et engagé, ou encore de Sébastien Carassou, astrophysicien et célèbre youtubeur, qui interroge notre lien avec le cosmos au travers de la science réelle ou de fiction, les mythes, et vos propres questions."

C'est la piste aux étoiles sur le réseau !

Le réseau des médiathèques est particulièrement mobilisé avec pas moins de 34 événements dans 5 médiathèques (Lagraulière, Le Lonzac, Naves, Seilhac et Tulle). En point d'orgue, une grande soirée d'observation, à la belle étoile, est organisée à Saint-Augustin le 7 mai en partenariat avec les associations de la commune. Grande Ourse, Cassiopée ou Alpha du Centaure n'auront plus de secret pour vous ! ■

Retrouvez toute la programmation dans la Navette, magazine du réseau des médiathèques ou sur le site www.mediatheque.tulleaggro.fr.



BALADE CONTÉE DU BREZOU.

TOURISME

La saison estivale en point de mire

Il sera bientôt temps de laisser ses mitaines dans le tiroir, de raccrocher son anorak au portemanteau, d'oublier les choucroutes ou potées d'hiver pour passer aux tomates et aux courgettes. Avec les beaux jours, arrivent également les animations de l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze. Le TaM fait le point sur ce qui vous attend...

L'INFO EN +

Véritable vitrine du savoir-faire local, les producteurs de la Corrèze sont mis en valeur au sein de la boutique de l'Office de Tourisme. Bières artisanales, charcuteries, gâteaux, confitures, savons, bijoux, poteries mais aussi des souvenirs en tout genre (livres, mugs, carnets, stylos, porte-clés...).

**14 place Gambetta, 19000 Tulle
05 55 26 59 61**

L'eau à la bouche. Alors que le printemps est déjà là, l'équipe de l'Office de Tourisme Intercommunal est à pied d'œuvre depuis des mois pour vous préparer une saison estivale aux petits oignons ! Oubliez vos plans surfaits sur un catamaran à Archachon ou en randonnée dans les Ardennes, c'est en Corrèze et sur le territoire de l'agglomération qu'il faudra être ! Pour vous donner un avant-goût, l'Office de Tourisme vous propose deux rendez-vous en amont de la saison. Samedi 30 avril, les aventuriers vont être comblés avec un baptême de raftering sur le site de Bonnel à Saint-Hilaire-Peyroux, en partenariat avec Esprit Nature. Les moins téméraires profiteront d'activités festives et d'une restauration sur place. Dimanche 22 mai, randonnées, repas festif par les restaurateurs locaux et ateliers animés par des artisans autour des savoir-faire locaux seront au cœur d'une grande journée « Le Quart d'Heure Corrèzien » dans le village de Corrèze.

Nature et farniente. Vous pouvez d'ores et déjà sortir les draps de bain et les bouées licorne, les plans d'eau du territoire, tels Seilhac ou Clergoux, seront comme chaque année au cœur du dispositif et accueilleront enquêtes grandeur nature, apéros-guinguettes et activités pleine nature : canoë, kayak, slackline... Toutes ces animations sont organisées les 13 et 20 juillet, 3, 10 et 17 août, en partenariat avec Esprit Nature, également à la

manœuvre pour les sorties aquarando prévues tout l'été dans les gorges de la Corrèze (comme en 2021). Outre les points d'eau, l'un des épicentres de l'été sera incontestablement le site de Tinfignac à Naves avec des visites guidées et des chasses au trésor tous les mardis et mercredis en juillet-août.

À la découverte des pépites du territoire. Expérimentée l'an dernier, la balade contée et musicale dans la Vallée du Brezou est reconduite en 2022, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoise et Tuberculture. Mais avis aux amateurs, cette escapade au cœur de l'un des bijoux du territoire sera agrémentée d'une petite surprise, gardée secrète pour le moment... L'Office de Tourisme sait ménager le suspense ! Enfin, nature toujours, avec la création de 3 sentiers de randonnées thématiques dans le sud-est de l'agglomération à Champagnac-la-Prune, Gumont et La Roche-Canillac. Une occasion unique de découvrir des communes trop méconnues à travers des circuits de moins de 6 km accessibles à tous et conçus pour les familles. Énigmes, jeux ou encore chasses aux trésors autour des thématiques du patrimoine, de la faune, de la flore, des contes et des légendes locales jalonnent ces sentiers. En bref, c'est un été totalement Tulle en Corrèze qui vous attend ! ■

Retrouvez prochainement l'ensemble des activités et animations organisées sur le territoire sur www.tulle-en-correze.fr

La Parole à...

GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

L'habitat un sujet au cœur du mandat, l'agglo s'engage

Dans sa compétence habitat, l'agglo doit répondre aux besoins du territoire. Une étude a déterminé les aides nécessaires à la rénovation. L'agglo engage deux millions d'euros en cinq ans, ciblant la précarité énergétique, l'adaptation du logement, l'habitat dégradé, la vacance et la sauvegarde du patrimoine bâti. De nombreux investisseurs s'annoncent et les demandes de particuliers affluent. Les dossiers éligibles doivent pouvoir bénéficier de notre politique volontariste d'aides à la rénovation.

La maison de l'habitat, une maison pour tous dès juin 2022

Pour bénéficier des aides, les démarches et les règles administratives complexes conduisent trop souvent en découragement. Pour éviter cela, l'agglo se dote d'un outil majeur « la Maison de l'Habitat » dans le quartier du Trech à Tulle. L'état aide

à hauteur de 520 000 € pour l'achat et la mise en service de ce lieu dans le cadre du dispositif national France Relance. Elle accueillera le service habitat, la plateforme énergétique, les animateurs en charge des dossiers d'aides ainsi qu'une borne pour les demandes de logements sociaux. Un accueil personnalisé et l'accès à l'information pour tous : la maison de l'habitat est un service public gratuit avec un guichet unique dans un même lieu pour répondre à tous et n'oublier personne !

L'aire d'accueil, une gestation de 25 ans qui voit le jour

L'État n'a pas manqué de souligner trop souvent, notre manquement à la loi. Après un travail consciencieux avec les acteurs en charge de ce dossier, agents, services sociaux et le collectif qui œuvre tous les jours auprès des gens du voyage, le projet s'est construit pour se mettre en conformité. C'est donc sur un dossier argumenté

qu'en conseil communautaire une large majorité s'est prononcée favorablement, bénéficiant ainsi d'une subvention de 265 000 € de l'Etat. En juin 2022 elle sera fonctionnelle à la Coutausse sur un terrain plat, propriété de l'agglo, avec 16 places. Un gestionnaire commun, intervenant sur les autres aires à Brive, Malemort et Ussel se chargera du bon fonctionnement. Les gens du voyage payeront leurs dépenses de fluides et se conformeront au règlement. Un dossier qui sort de l'ombre dans le respect de la loi !

L'intelligence collective

Au sein de l'agglo, les commissions composées des élus municipaux et communautaires travaillent et sont toujours au rendez-vous avec un réel engagement. En réunissant nos forces pleines de notre réalité de terrain, nous affrontons les défis. Partageons nos connaissances et nos compétences et avançons pour que les dossiers aboutissent ! ■

GROUPE OPPOSITION

C'est avec deux années de retard qu'aura été mis en place le nouveau schéma départemental pour les gens du voyage 2020-2026 sur le territoire de Tulleagglo. Quand l'Etat est déficient, il encourage pleinement les collectivités à dévoyer de leurs obligations réglementaires.

Une logique de l'apartheid

En choisissant contre toute attente de réaliser son aire d'accueil des voyageurs sur le site de la Coutausse, face à la déchetterie de Naves, Tulleagglo s'inscrit délibérément dans une volonté discriminative. Certes, la majorité répond à une obligation législative car la loi Besson impose aux villes de plus de 5000 habitants de se doter de cette infrastructure pour participer à l'intégration des populations nomades. Mais exposée plein nord, sur un délaissé de la RN 1120, entre Tulle et Naves, cette relégation spatiale s'inscrit délibérément dans une volonté de réclusion.

Dilapidation de l'argent public

Ce lieu n'a aucune qualité intrinsèque pour ce type d'ouvrage. D'ailleurs, les préconisations du précédent schéma départemental rappelaient la nécessité d'inscrire cet équipement sur la dorsale de la RN 1089 où se concentre le flux principal. Dans un premier temps, Tulleagglo avait acquis plusieurs parcelles sur le site de Champéau pour une valeur de 310 000 euros. Ce site était à proximité des commerces, des centres administratifs, des écoles autant d'atouts qui répondaient aux obligations de la loi. Et pourtant, soudainement, le Président de Tulleagglo a fait volteface sans fournir aucune explication notable. Or, pour pouvoir investir le site de la Coutausse, il fallait expulser une famille installée par les services préfectoraux sur ce terrain familial depuis plus d'une décennie.

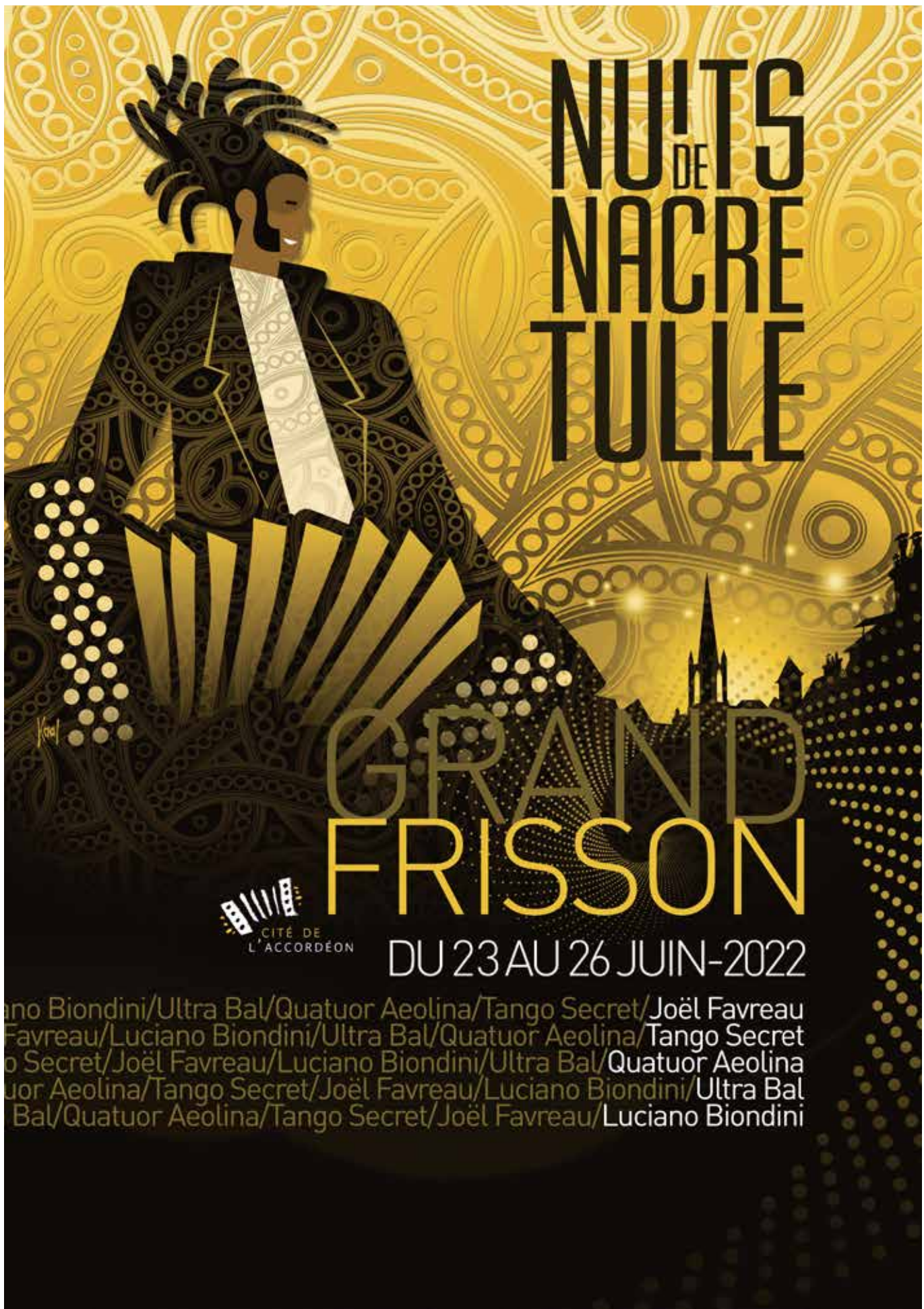
La farandole de la Préfectorale

L'ancien Préfet de la Corrèze Monsieur Girod de Langlade était à l'origine de cette action louable. Il avait souhaité cette solution coûtant 150 000 euros afin de souligner les efforts

consacrés par l'Etat pour venir en aide aux semi-sédentaires quand les collectivités restaient crispées dans leur comportement sectaire. Le corps préfectoral n'ayant aucune mémoire des volontés et des actions de ses prédécesseurs a donc chassé, avec la ferveur de Tulleagglo, cette famille vers un autre délaissé dont le choix est une honte supplémentaire à porter pour ces acteurs politiques. Avec l'association Réunir et l'association CD Rom, nous avons lutté en vain contre cette décision inique.

Satifecit

La gestion de ce dossier sur le bassin de Tulle ne semble pas émouvoir la vice-présidente chargée des affaires sociales. Sans état d'âme, elle s'accorde les lauriers de cette réussite supposée. Ce n'est pas là son moindre mérite, et pour apprécier plus amplement la qualité de sa gestion à l'égard des voyageurs, les usagers de la route 89 peuvent observer l'étendue de son action en contemplant le spectacle désolant du terrain familial du Moulin de Feix où son immobilisme consacre l'indignité de son détachement. ■



NUITS DE NACRE TULLE

GRAND FRISSON



DU 23 AU 26 JUIN-2022

Luciano Biondini/ Ultra Bal/ Quatuor Aeolina/ Tango Secret/ Joël Favreau
Joël Favreau/ Luciano Biondini/ Ultra Bal/ Quatuor Aeolina/ Tango Secret
Tango Secret/ Joël Favreau/ Luciano Biondini/ Ultra Bal/ Quatuor Aeolina
Quatuor Aeolina/ Tango Secret/ Joël Favreau/ Luciano Biondini/ Ultra Bal
Ultra Bal/ Quatuor Aeolina/ Tango Secret/ Joël Favreau/ Luciano Biondini



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE **FRANCE RENOV'.**

Le service public pour mieux
rénover votre habitat.



FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

05 55 20 88 96 ou sur france-renov.gouv.fr



CORRÈZE

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat



HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

